

## Tarifs du Crématorium

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur :** Le contrat de délégation de service public concernant la gestion du Crématorium prévoit une actualisation annuelle des tarifs.

Ces tarifs doivent être modifiés à compter du 1<sup>er</sup> février 2006.

La nouvelle tarification proposée par la Société OGF qui exploite le Crématorium a été calculée en fonction de la formule de révision qui figure en annexe II du contrat de délégation de service public.

Le Conseil Municipal est invité à adopter ces tarifs qui seront appliqués jusqu'au 31 janvier 2007.

### Proposition de tarification du crématorium du 1<sup>er</sup> février 2006 au 31 janvier 2007

	Tarifs 2005			Propositions tarifs 2006			Variation
	Tarif HT	TVA 19,6 %	Tarif TTC	Tarif HT	TVA 19,6 %	Tarif TTC	
<b>Crémation</b>							
Cercueil adulte	329,86 €	64,65 €	394,51 €	337,14 €	66,08 €	403,22 €	2,208 %
Cercueil enfant (1 à 12 ans)	164,93 €	32,33 €	197,26 €	168,57 €	33,04 €	201,61 €	2,205 %
Cercueil enfant (moins d'un an)	82,47 €	16,16 €	98,63 €	84,29 €	16,52 €	100,81 €	2,210 %
<b>Crémation d'un cercueil après exhumation</b>							
Moins de 5 ans après inhumation	329,86 €	64,65 €	394,51 €	337,14 €	66,08 €	403,22 €	2,208 %
Plus de 5 ans après inhumation	164,93 €	32,33 €	197,26 €	168,57 €	33,04 €	201,61 €	2,205 %
<b>Crémation de pièces anatomiques</b>							
Container de 60 kg et 200 l maximum	329,86 €	64,65 €	394,51 €	337,14 €	66,08 €	403,22 €	2,208 %
Container de 30 kg et 100 l maximum	164,93 €	32,33 €	197,26 €	168,57 €	33,04 €	201,61 €	2,205 %
<b>Dépôt des cendres de pièces anatomiques et restes d'exhumation au cimetière</b>	30,38 €	5,95 €	36,33 €	31,05 €	6,09 €	37,14 €	2,230 %
<b>Urne cinéraire</b>	26,04 €	5,10 €	31,14 €	26,61 €	5,22 €	31,83 €	2,216 %
Dépôt provisoire de l'urne (forfait mensuel au-delà du premier mois)	15,62 €	3,06 €	18,68 €	15,96 €	3,13 €	19,09 €	2,195 %
<b>Location salle de cérémonie</b>	56,42 €	11,06 €	67,48 €	57,67 €	11,30 €	68,97 €	2,208 %
<b>Supplément salle de cérémonie pour une cérémonie personnalisée</b>	30,38 €	5,95 €	36,33 €	31,05 €	6,09 €	37,13 €	2,202 %

**«M. LE MAIRE :** Je veux simplement ajouter qu'Yves-Michel DAHOUI a répondu à un certain nombre d'interrogations des crémâtistes. En ce qui me concerne, je crois qu'il faut que l'on travaille non pas peut-être sur une salle de convivialité parce que ce n'est pas forcément à nous de la mettre en place mais sur les conditions d'accueil au crématorium puisque désormais de plus en plus de personnes se font crématiser. Je pense qu'on doit travailler sur la salle qui permet de faire un dernier adieu au défunt».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces nouveaux tarifs.

M. DAHOUI, Mme CHAUVET, Mme FALCINELLA, Mme BULTOT et Mme ROPERS n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2006.